



Communiqué

Agression à Vidy : quatre auteurs présumés interpellés

A la suite de l'agression d'un homme à proximité de la plage de Vidy le samedi 4 juillet 2026, le Ministère public du Canton de Vaud s'est autosaisi et a ouvert une instruction pénale, dont les investigations ont été confiées à la Police judiciaire de Lausanne. L'enquête a permis d'identifier et d'interpeller trois auteurs présumés majeurs, placés en détention provisoire, ainsi qu'un mineur.

Samedi 4 juillet 2026, peu après 15h30, la Centrale vaudoise de police était avisée d'une agression à proximité de la plage de Vidy, où plusieurs personnes s'en prenaient à un homme. A l'arrivée des patrouilles de police, les auteurs avaient quitté les lieux. En revanche, la victime a pu être rencontrée. Il s'agit d'un Suisse de 35 ans, domicilié dans la région. Ce dernier, blessé au visage, s'est rendu par ses propres moyens en milieu hospitalier pour y recevoir les soins nécessaires.

Le Ministère public du canton de Vaud a été informé des faits et a ouvert d'office une instruction pénale le 9 juillet. Afin de déterminer les circonstances exactes de cette agression, il a confié les investigations à la Police judiciaire de Lausanne. Des tous premiers éléments recueillis, il ressort que la victime était porteuse d'un t-shirt sur lequel une inscription « Antifa » était visible et qui serait à l'origine de l'agression.

Suite à l'enquête menée par les inspectrices et inspecteurs, quatre suspects ont pu être identifiés, puis interpellés. Il s'agit d'un ressortissant italien âgé de 34 ans et de trois Suisses, dont un mineur, âgés respectivement de 31, 30 et 16 ans. Les personnes majeures sont domiciliés dans le canton de Vaud, le mineur est quant à lui domicilié en Valais.

A la demande du procureur en charge de l'affaire, les trois adultes ont été placés en détention provisoire. Le dossier du mineur est instruit par le Tribunal des mineurs.

L'intervention du 4 juillet a nécessité la présence de trois patrouilles de la Police municipale de Lausanne, issues des Unités d'intervention et d'action de proximité, ainsi que d'une inspectrice et d'un inspecteur de la Police judiciaire pour les investigations.

Le Corps de police

Renseignements médias :

Entité communication, Police municipale de Lausanne
pmlpressepolice@lausanne.ch, +41 21 315 33 66

Lausanne, le 15 juillet 2026